L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI MATIN, 3 AVRIL.

L'HISTORIQUE DU MUSÉE CHINOIS.

Le général Cousin-Montauban a été appelé à donner à la commission de la liste civile des explications sur l'origine du musée chinois de Fontainebleau. *Le Moniteur universel* reproduit les explications de l'honorable général, qui offre un grand intérêt.

Tout d'abord, le comte de Palikao proteste qu'on n'a ni pillé ni incendié le palais d'Eté.

Le palais d'Eté ne ressemble pas à ce que représente le mot de palais en Europe. C'est une sorte de vaste parallélogramme d'environ une lieue de côté, qui est protégé sur chacune de ses faces par une enceinte fortifiée, et qui contient, dans son enceinte, non pas *un*, mais *quinze* ou *vingt* palais ou pavillons, ayant chacun une destination différente.

Il y a: le palais des soies dans lequel on entasse toutes les soieries représentées par le tribut auquel sont tenus les fabricants, qui doivent toujours fournir la pièce de chaque sorte fabriquée par eux. Après que nous fûmes entrés de vive force dans l'enceinte, on a utilisé une partie de ces pièces pour remplacer les cordes qui nous manquaient et mettre les chevaux au piquet.

Il y a le palais des dessins, dans lequel se trouvait une série de 4000 croquis divers, relatant toute l'histoire de la Chine. Les soldats, ne comprenant pas la valeur de ces dessins, les piétinèrent ou s'en servirent pour allumer les feux. Deux cents à peine purent être sauvés; j'en possède quatorze, que je conserve à titre de curiosité. Il y a, dans le coin de chaque image, une légende en caractères chinois donnant le résumé du fait historique reproduit dans le dessin.

Il y a le palais des voitures; c'est là que se trouvaient les superbes calèches offertes à l'empereur de Chine par l'ambassade anglaise de 1848. Depuis lors, ces voitures n'avaient pas même été touchées. Les ferrures n'y tenaient plus, et les cuirs étaient durs et cassants comme du bois.

Il y a le palais des fourrures, et d'autres encore que nous n'avons pas visités, car une partie de l'enceinte était gardée par 300 cavaliers tartares, et nos hommes n'ont pénétré que dans les bâtiments qui se trouvaient situés dans la partie que nous occupions.

C'est là que se trouvait le pavillon de l'Empereur. Les cavaliers tartares qui le défendaient furent mis en fuite après une résistance courageuse et deux compagnies d'infanterie de marine eurent la mission de protéger le palais contre toute déprédation, sans qu'on pût cependant empêcher les maraudeurs chinois de pénétrer dans le palais par les brèches des murs.

A l'arrivée des Anglais, on résolut de considérer comme étant de bonne prise, tous les objets qui garnissaient le pavillon du souverain et une commission fut nommée pour faire la répartition entre les soldats des deux armées; on y joignit les fourrures et les lingots de métaux précieux trouvés dans une cachette du pavillon impérial.

Voici comment les choses se sont passées au palais d'Eté, et on voit qu'il n'y a rien dans tout cela qui ressemble au pillage. Les choses se sont faites régulièrement, conformément aux instructions qui nous avaient été transmises, et conformément à tous les règlements en vigueur. Il me reste à expliquer comment les objets saisis au palais d'Eté furent adressés à l'Impératrice.

Pendant le cours de l'expédition, l'Impératrice avait témoigné la plus grande sollicitude pour nos soldats. Elle avait à plusieurs reprises, envoyé des secours, des cigares, du tabac, des vivres, des médicaments, de la charpie faite par elle et les dames de son entourage; les soldats avaient été profondément touchés de ces marques de sympathies, et, pour en témoigner leur reconnaissance, ils décidèrent spontanément de ne pas vendre leur part de prise, ainsi que les soldats anglais venaient de le faire, mais d'offrir à la souveraine les objets qui leur avaient été attribués par la commission mixte qui avait présidé à la répartition.

Cette proposition, faite spontanément, fut acceptée par tous avec enthousiasme, et c'est ainsi que les soldats qui étaient très régulièrement nantis d'objets qui leur avaient été attribués, se décidèrent à en faire honneur à celle qui leur avait envoyé de si nombreuses preuves de son affectueuse bienveillance.

Le Musée chinois peut donc être considéré comme une propriété personnelle de l'impératrice, bien qu'il soit le produit d'un fait de guerre.

Citons encore les souvenirs du général de Palikao sur ce qu'on a appelé l'incendie du Palais d'Eté.

En nous emparant du palais, nous avions voulu, conformément à nos instructions, opérer une pression sur l'esprit de l'empereur, et le décider ainsi à faire la paix. La plupart des souverains de l'extrême Orient sont en effet fort sensibles aux pertes qui les touchent personnellement, et fort peu à celles qui n'atteignent que leurs sujets. Nous espérions donc que cette démonstration vigoureuse obtiendrait un bon résultat.

Malheureusement nos espérances ne se réalisèrent pas assez vite pour éviter à de malheureux envoyés européens des tortures épouvantables; bien plus, le correspondant du *Times* fut mis à mort, et c'est lorsque l'on retrouva les morceaux ensanglantés de son cadavre, que les Anglais résolurent d'incendier le palais pour tirer vengeance du meurtre de leur compatriote.

Je me souviens parfaitement que je fis alors quelques observations à lord Elgin, qui me répondit, en forme de confidence "Que dirait de moi le *Times* si je ne vengeais pas son correspondant?"

FATALE MÉPRISE.—On lit dans le *Salut Public*:

Une sage prescription impose aux pharmaciens de coller une étiquette orange sur les flacons des médicaments dangereux. Une précaution de ce genre, qui consisterait au moins à placer une étiquette très-apparente sur les vases qui renferment des substances vénéneuses, devrait être rigoureusement adoptée par chacun dans l'intérieur de son ménage. Une erreur provenant de ce manque de soin, dit le *Journal de Lyon*, vient de jeter la désolation dans une honorable famille.

—Mme X.. nourrissait son petit enfant et le médecin avait conseillé l'usage de l'eau de Saint-Alban aux repas. La domestique eut la funeste idée de faire ce qu'on appelle communément *l'eau de cuivre* dans une des bouteilles vides, *en laissant l'étiquette de l'eau minérale*.

Dans beaucoup de maisons, les domestiques fabriquent maintenant eux-mêmes l'eau pour nettoyer les cuivres, qui est essentiellement formée d'une dissolution d'acide oxalique, acide que l'on rencontre dans le jus de l'oseille.

La domestique avait mis la bouteille sur un rayon, dans la cuisine. Il se trouva que l'on changea de valet de chambre. Le nouveau venu avait remarqué cette bouteille, et lorsqu'à table Mme X...... demanda son eau de Saint-Alban, il apporta la bouteille d'eau de cuivre.

On devine le reste. Mme X. versa dans son verre l'eau de cuivre, dont la présence était d'ailleurs dissimulée par le vin, et la but. Elle poussa un cri. Toute la bouche et la gorge étaient brûlées. On courut chercher un médecin qui constata d'affreuses lésions.

On espère sauver Mme X...., qui est aujourd'hui mieux; mais il est à craindre qu'elle ne soit jamais complètement rétablie des désordres occasionnés par l'acide ingéré.

—Un trait bien typique de mœurs américains que Victorien Sardou aurait intercalé dans l'*Oncle Sam*, s'il l'avait connu.

La scène se passe dans le cabinet d'un banquier américain qui demeure autour du nouvel Opéra.

Tout en causant avec un négociant parisien, notre banquier se renverse dans son fauteuil, et, ouvrant un tiroir de côté de son bureau, y met les deux pieds dedans.

Notre compatriote, blessé de cette tenue étrange, lève à son tour les deux pieds et les place sur le bureau de l'Américain. Mais, gêné de cette posture à laquelle il n'est point habitué, il se tourne et se retourne sur sa chaise, sans pouvoir se mettre à son aise.

—Oh! ne vous gênez pas, lui dit l'Américain, mettez vos pieds par terre.

LE VOL A L'AMOUREUX.—Voici un nouveau genre de vol qui mérite d'être signalé:

Avant-hier, une dame Devin, veuve et déjà assez âgée, rencontre une amie dans le jardin du Luxembourg. Il y avait quelques temps que ces dames ne s'étaient vues, et elles ignoraient leurs adresses respectives. Madame Devin donne la sienne, 32, rue Monge, sans remarquer qu'un individu d'aspect exotique, assez bien mis, prêtait une oreille attentive à la conversation.

Quelques minutes plus tard, madame Devin rentre chez elle. A peine avait elle quitté son châle et son chapeau, que l'individu exotique du Luxembourg se présente chez elle:

—Madame, dit-il, voici un petit carnet que vous avez laissé tomber, et que j'ai pris la liberté de vous rapporter.

—Mais, monsieur..., ce carnet n'est pas à moi.

Ici l'individu exotique agite ses deux bras comme un télégraphe; puis, levant les yeux au ciel:

—Je le savais, dit-il.

—Mais alors, que venez-vous faire? riposte madame Devin effrayée.

—Si vous saviez comme je vous aime! rugit l'individu.

—Au secours! glapit madame Devin.

—O ange... ange... ange!...

—Mais j'ai cinquante-cinq ans! s'écrie madame Devin au comble de l'épouvante.

—Ça ne fait rien, rien!... absolument rien!...

Et l'individu exotique s'élance en avant les bras ouverts. Madame Devin se précipite dans la pièce voisine, l'homme donne immédiatement un tour de clef, saute sur la pendule qu'il met sous son bras, et s'écrie d'un ton de dignité blessée:

—Ne craignez rien, madame... Je m'en vais, et je dirai en bas que je suis l'horloger, pour ne pas compromettre votre réputation!...

Depuis, on ne l'a plus revu. C'est de la victime elle-même que je tiens ces renseignements.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.............Directeur.

Dimanche 5 Avril 1874.

LA BARONNE, drame—LA FILLE DE MADAME ANGOT, opéra.

Lundi, 6.—Bénéfice de Mlle DENAIN. Le 3ème acte de l'AFRICAINE, 4ème acte du PROPHETE, 2ème acte de CHARLES VI. UN MA ET UNE DAME, Comédie en 1 acte.

Académie de Musique.

Vendredi, Samedi à midi et le soir, Dimanche, 3, 4 et 5 Avril.

—Un autre changement de spectacle,—

L'étoile du gymnase du dix-neuvième siècle, Mlle. LEONA DARE;

La charmante jeune actrice, ALICE HARRISON, dans le rôle de Tommy O'Brien, le petit vendeur de journaux. Elle dansera et chantera.

W. B. CAVANAGH dans la pièce comique populaire intitulée: The Mad Poet; il remplira le rôle de Thaxter Ross, le poète.

Esquisses, danses, chants, scènes d'habitations.

Samedi, à Midi—Matinée. Représentation pour les dames. Matinée du diamant solitaire.

A l'étude, Lucretia Borgia, M. D., opéra bouffe, musique nouvelle, décors et costumes nouveaux. La représentation aura lieu sous peu.

Egalement à l'étude, The Fenian's Oath, grand drame hibernien de Cavanagh. C'est la pièce dans laquelle Cavanagh a obtenu le plus grand succès; il a remporté un prix de $500 et ses concurrents étaient au nombre de treize.

3avril—1

GRAND CONCERT

Vocal et Instrumental

—PAR—

D. DELCROIX.

Dans la Salle Grunewald, Vendredi, 17 avril, à 8 heures du soir, avec le concours de l'orchestre de l'Opéra, sous la direction de son habile chef, M. Momas, de Mme Devoyod-Acs et de M. Van Huffien.

Les billets sont en vente chez Grunewald, rue Baronne; Grunewald, rue du Canal; Elie, rue du Canal; Charpeaux, rue Royale.

29 mars—

GRAND BAL,

—DONNÉ PAR—

La Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans,

Au bénéfice de la Caisse de Secours de "L'UNION FRANÇAISE",

LE SAMEDI, 25 AVRIL 1874,

A la Salle Grünewald.

Présidente..............Mlle Hortense David.
Vice-Présidentes.......Mlles Zulma Maillet, Valentine Brieugne.
Secrétaire................Mlle Aurore Jolissaint.
Trésorière................Mlle Aimée Caillier.

—DIRECTRICES—

Mlles A. Ségassie,	Mlles M. Sitges,
C. Gégoué,	C. Basset,
C. Picard,	M. Marty,
R. Lavie,	M. Boulanger,
E. Pariongue,	M. Mercère,
M. Gégoué,	C. Fullen,
L. Ségassie,	M. Mullen,
O. Borremans,	A. Israël,
H. Jouet,	J. de Montluzin,
A. Spor,	A. Fullen,
E. Daussin,	M. Sallette,
E. Gaudin,	L. Sallette,
B. Pariongue,	T. Michon,
V. Cathalongue,	O. Botto,
A. Fornaris,	H. Ségassie,
M. Fornaris,	Ad. Jolissaint,
C. Négueloua,	A. Négueloua,
R. Mallet,	C. Négueloua,
C. L. Leblond, etc., etc.	

—COMITÉ DE RÉCEPTION—

Mlles C. Picard,	Mlles O. Gégoué,
L. Ségassie,	O. Borremans,
R. Lavie,	V. Catalongne,
H. Jouet,	E. Pariongue.

—COMITÉ D'INVITATION—

Mlles M. Gégoué,	Mlles M. Sallettes,
A. Spor,	C. Picard,
O. Borremans,	J. de Montluzin,
C. Basset,	E. Gaudin,
	S. Lavie.

—COMITÉ DE FINANCES—

Mlles V. Catalongne,	Mlles G. Borremans,
H. Jouet,	M. Gégoué,
A. Ségassie,	C. Picard,
E. Pariongue,	A. Spor.

—COMITÉ D'ARRANGEMENT—

Mlles R. Lavie,	Mlles C. Picard,
O. Borremans,	A. Ségassie,
C. Gégoué,	E. Pariongue.

Les demandes d'invitation pourront être faites ou adressées aux endroits indiqués ci-après: Alph. Walz, 26 rue Conti; Grover & Baker, 107 rue du Canal; L. Grunewald, 129 rue du Canal; Guébié & Nippert, 137 rue du Canal; A. Bonnet, 65 rue Royale. 15 mars—

Premier Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle des "Garçons Restaurateurs," à la salle de la Parfaite Union, Samedi le 25 Avril 1874.

DIRECTEURS HONORAIRES:

L. Chaplain,	A. Maire,
Streams,	Chas. Lacoume,
Ed. Denechaud,	D. Lopez,
J. Triscoul,	J. Marchal,
E. L. Zell,	E. F. Miolon,
L. Lamothe,	R. Levi,
L. Bernichan,	A. Alciator,
E. Fléchier,	Chas. Castalier,
L. Moreau,	M. Brisolara,
F. Huppenbauer,	J. Leblanc,
M. Vonderbank,	A. Pignard,
Hugh Cassidy.	

COMITÉ DE RÉCEPTION.

E. Garreau,	C. L. Hatry,
O. C. Delarot,	M. Pizzini,
A. Chopin,	D. Bechac,
J. B. Benson,	

COMITÉ D'INVITATION:

C. Gamas,	J. A. Lahargue,
P. Pietri,	F. Chapon,
E. Garreau,	D. Bechac.

Prix de la carte, souper inclus.................$3 00

S'adresser au No. 21 rue Royale, et chez les principaux restaurateurs.

Les demandes pour invitations de dames doivent être soumises au comité, au No. 28 rue Royale.

Aucune dame ne sera admise sans invitation.

17 mars

Promenade et Réunion de Société.

Soirée organisée par les Dames de l'Eglise de la Nouvelle Jérusalem.

La réunion aura lieu à

ODD FELLOWS HALL,

Jeudi et Vendredi Soir, 9 et 10 Avril 1874 à 7 heures.

On commencera à danser à huit heures et demie

Prix du billet................25 cts.

N. B.—Il y aura dans la salle un orchestre complet. 21 mars—

CHERRY PECTORAL D'AYER,

Pour les Maux de Gorge et les Affections Pulmonaires — tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, les Bronchites, l'Asthme et la Consomption.

Parmi les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui aient pour l'humanité une valeur plus réelle que ce vainqueur des maux de gorge et des affections pulmonaires. De nombreuses expériences, dans ce pays et dans d'autres, en ont démontré l'entière efficacité. Le témoignage de nos meilleurs citoyens de toutes les classes établit le fait que le Cherry Pectoral guérit, mieux qu'aucun autre médicament, tous les maux de la gorge et des poumons. Les affections pulmonaires les plus dangereuses cèdent à sa puissance et, dans des cas de **Consomption**, les cures qui lui sont dues et que le public connaît, sont tellement remarquables, qu'elles seraient incroyables si elles n'étaient prouvées d'une manière irréfutable. C'est une protection sur laquelle le peuple compte en toute sûreté. En guérissant la **Toux**—les avant-coureurs de maladies plus graves—le Cherry Pectoral sauve des existences sans nombre et des souffrances dont on ne saurait avoir une idée. Les moins crédules sont convaincus de ses vertus. Chaque famille devrait l'avoir chez elle comme une sauvegarde contre les premiers symptômes des affections pulmonaires — symptômes qui passent inaperçus, qu'on pourrait combattre avec succès si l'on y prenait à temps mais qui, si on les néglige, deviennent incurables. Les poumons délicats ont besoin de cette protection; il est imprudent de la leur refuser. Le **Cherry Pectoral** est précieux pour les enfants atteints de maux de gorge ou de maux d'estomac, car lorsqu'on y a recours à temps, des milliers de pauvres petits êtres sont arrachés à la tombe et rendus à l'amour de leurs parents. Il agit rapidement et sûrement dans les cas de rhumes ordinaires et donne un sommeil paisible si nécessaire à la santé. Quel est celui qui voudra souffrir de l'influence et de Bronchite quand il sait que la guérison est si facile!

Le Cherry Pectoral est le fruit de profondes recherches, de longues études chimiques et on n'a rien négligé pour le rendre parfaits. Ses vertus ne forment l'objet d'aucun doute; le passé répond de l'avenir.

PRÉPARÉ PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,

A. LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

27 nov—6m

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.................................$798,454 69

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	A. Eimer Bade,
N. A. Baumgarden,	E. F. Del Bondio,
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Hy. Keller,
Sigmund Stats,	J. H. Keller,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt,	R. Selg,
Isaac Scherck,	Louis Schwarts,
J. M. Schwarts,	J. R. Wilderman,
X. Weissenbach.	J. Keiffer.

5 oct—1an

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 déc—1an

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 34 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 132 Canal
La Sav's. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Htd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guébié & Nippert, 137 Canal, Nlle-Orléans, Guébié & Nippert, 40 Paradis-Poissonn., Paris.
T. Mereau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213,215, 217 V. Levée
C. Lazard, 196 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Rapho, (autrefois Maître,) 29, Bourbon,
C. N. Doiseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dahamel, 111, Canal.

LIBRAIRES.

Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Lafferranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.
J. Saget, 198, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiard Saloon, sous l'Hôt. St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pifant, 98 Espagne, 3me District.
Ausel, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot......................$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE E.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 18 avril, 1874.

PLAN.

10,000 Billets........Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont	900
270 lots s'élevant à	$80,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne, le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O., Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 2janv—73—1an

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—AVRIL 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A.	K.
Avet Jean Marie, Bayou Lafourche.	Koennen Cyrille, (les époux.)
B.	L.
Barje Pierre.	Lapeyrollerie Vital.
Bizuta, Négociant.	Lapeyrollerie Jean.
Baptendier Alexis.	Lemaire Pierre Louis.
Barthet Louis, (les époux.)	Latenlère Jean Baptiste.
C.	M.
Caulier Victor.	Munch Joseph.
Charles François.	Marcellin Myal.
Chotin Jean Baptiste.	Marcheguay Edouard.
Carlos C, Négociant	Masse Jean.
Conret Mme née Lizantl.	N.
Callegari Mme, née Rebouché,	Noël Louis. New Orleans Nationale Banking Association.
D.	P.
Débonnaire Alexandre.	Parrot Georges.
Drouillet marcelin.	R.
Dastugue François.	Ribot Sernin.
Domecq Pascal.	Bouquette Jean Guillaume.
Dangla.	S.
Delord Joseph, Mme Vve.	Rebouché Adolphe.
Delord Baptiste.	Saurin Jean Jacques et Saux Bertrand.
F.	Syndics du N. O. Backg Association.
Fournier Edouard Antoine.	Sauné Mme Vve, née Lizandi.
Florenville M. H.	
Fabre Elisabeth Mme Froberger Alexandre.	T.
G.	Tujagus Mme Vve.
Gilibert Louis.	Tarride Bernard, Mme Vve.
Guiol Mr. F.	V.
Guérard Joseph.	Vergès Dominique.
H.	Verron Louis.
Hesse Edouard.	Verrier François.
Honold Frédéric.	W.
Hellies Jean, dit Jenty.	Wignes, la famille.
J.	
Jean Mme Vve, (née Martin.	

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er Avril.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

Un râtelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 13avril

CLAIRVOYANCE.

Le Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de traces personnels ou de famille, ainsi que les conséquences dérivées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 8 A. M. à 7 P. M.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg. Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette, Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères, Des SARDINES de la marque Edelin Gillet,

Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Eagle et La Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Emile Thomas, de B. Belz, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 - - - - - - - - - Rue Bienville - - - - - - - - - 23 & 25

14 janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU. Mme. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. | 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

147--------147

Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,

PROPRIETAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et qui est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'un té, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous, rien au-dessus.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle, MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLERES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLERES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer; le tout est en plaqué français: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS;

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGERES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES dorées.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement; ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,

147, RUE DU CANAL,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Boîte No 749.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.

16 nov—4m

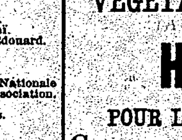

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN

—DE—

HALL,

POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les pellicules et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur premier vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM

POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,

NASHUA, N. H.

27 sept—1an.

D. R. PERRET,

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,

11 .... RUE St-LOUIS 11

Nouvelle-Orléans.

Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Farine, etc. et autres produits à la vente...

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 1 sur 8. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boites à épices contenant des casiers pour six différentes Epices, Boites à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boites-tirelires japonaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1, 3, 4, 4, 3, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.
Stéréoscopes, $1
Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes.
Rubans en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre.

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile, 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie fais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avons l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils

paraîtront

pour

la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boites à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boites pour touristes, instruments de mathématiques, boites garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux incrustées de perles, manches en buffle; peignes et démêloirs; miroirs de main, boites à poudre de riz; stéréoscopes, avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis.

Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour enfants; robes de nuit, pantelettes, robes d'enfants: une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, dernières genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile ourlés, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de science, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque ou à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine, décorés or; coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boite, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Napperon toile, $1, $1; une douzaine de Serviettes en lalle damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 sur 10. Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du Jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que les ordres que nous dépêcherons par la poste seront expédiés avec le même soin que nous avons l'habitude d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de notre attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandat de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,

P. O. Box 245, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, où, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, et qu'on cherche à faire passer pour le "premier véritable Dollar Store". 30 sept—6m

DIVERS.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9 - - - - Rue St-Louis - - - - 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chas. Heidsieck & Co.,
Cognac "Eng. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St Vivier, et St Sanmea 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

22 oct—1an 2ips

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 72—1an Nlle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73.........VIEILLE-LEVÉE.........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit, l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 19 fév—1a

EST'D 1858.
DOOLEY'S
YEAST POWDER
THE STANDARD BAKING POWDER
IS THE BEST AND CHEAPEST PREPARATION EVER OFFERED FOR MAKING BREAD

La Poudre Levain de Dooley
Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boites qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley
Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley
Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley
Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley
Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley
Est garantie et satisfera l'acheteur.

Demandez
La Poudre Levain de Dooley
et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley
Est dans des Boites en fer-blanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les épiciers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER
MANUFACTURERS
69 NEW ST. NEW YORK.

28 fév—

MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA,

No 19 rue du Camp.

Liste partielle des membres de la Classe B, laquelle est en opération active depuis mars 1872, et n'a éprouvé que deux pertes:

Peter L. Lamothe,	Norbert Trépagnier,
James P. Warner,	D C Byerly,
Charles S Gilbert,	Gertrude Otto,
Ferdinand Mailard,	François Otto,
Jacob Baumüller,	Levi A Levy, Jr
Thomas S Elder,	Rufus L Brace,
Wm Cruzat,	Benj Flanders,
Peter L Cockburn,	John C Rogers,
Mary J Jackson,	F M G Colligno,
Caleb S Forchey,	Stephen C Manning,
Nicholas M Benache,	Jean Chanel,
N C Stathen	Moses Levy,
W C Raymond,	J P Saker,
Joseph Santini,	L Duvignaud,
George Weightman,	Peter Buhler,
Martin Schuppert,	J M E Ende,
Charles Zeigler,	P S Wiltz,
George G Gordon,	Edmund Abell,
Meyer Goldman,	T C Bell,
Henry Teens,	Félix Bousquet,
Henry Tabary,	K J Hart,
Hypolite Lefèvre,	Joseph Preble,
Gabriel de Fériet,	T M D Davieson,
Maurice Barnett,	Jacob Neuhauser
Jérôme Bayon,	H F Sturcken,
Jean B Henry,	Eliz Brisolari,
Marie R Henry,	Miguel Brisolar,
Henry Peychaud,	L P Desmousseaux,
L A Fournier,	R W Young,
C W Newton,	Mary E D Davieson,
Henry Lindop,	Ferdinand Schumacher,
O A S LeGardeur,	John Williams,
A J P Blackman,	John B Carroll,
Jérôme M F Michon,	Chevalier Jumonville,
James J Harrison,	Peter M Peterson,
Abner Smith,	Edward Schlesinger,
R. B Bolfontaine,	D B North,
Howard Millspaugh,	Thos N Wendel,
Joseph Soloman,	Walter A Peck,
Thomas Henderson,	J J E Massicot,
Margaret Guerdan,	st-Croix Guinault,
Jno G Heydan,	Jules Banenc,
A J McConnico,	Edward Nalle,
Herman Lee,	N E Stratton,
Edward Davis,	Aug J Chevean,
James Gilroy,	Jean Bonnot,
S O Nelson,	Mary Hyland,
Augustine Vinvant,	Henry Cassidy,
Joseph T Fortineaux,	Robert H Marr,
Jacob Hassinger,	Mary Thonn,
H Gradwell,	Lawrence Thonn
Andrew W Miller,	François Daubert,
James H Phelps,	Joseph Turcotte,
Silas Cowell,	François Bertheau,
D R Carroll,	Antoinette Bertheau,
John Yoonnes,	Andrew Patton,
R L Meakins,	Guy Duplantier,
P H Massieau,	Lucien Charvet,
J D Clanton,	Isidore Newman,
Francis Fernandez,	Francis Hennings,
Antoine Quertos,	Henry Stern,
R M Robinson,	Coleman Morse,
Shea Newberry,	William Rogers,
Louis E Lemarié,	Joseph O'Brien,
James D Hill,	Jacob N Tavares,
Laurent Auguste,	Emile Dupré,
Joseph Kramer,	Alfred Trépanier,
Marie E Morton,	T N Guéringer,
John G Glover,	Isaac Rodrigues,
Jean Carthalogne,	Placide J Spear,
Adolphe Tassel,	C J Cenevier,
G W Leevy,	Pierre Canhaspé,
N A Lambias,	W G McConnell,
Albert G Blanchard,	H J Agnew,
Frédéric A Connant,	William Dobson,
Limon Kaufman,	Gustave Winehill,
Abraham Schwartz,	S S La Branch,
James Tomolty,	Martin Freeman,
Catherine Biri,	James Hawthorne,
Michel Biri,	Jules St-Alexandre,
Bridget Kenan,	W M Mathieu,
J H Nequelona,	Thomas Conway,
Gus. Schneider,	H E Hammond,
George Hebeier,	W R Bayley,
Herman Kohlmeyer,	Benj. Emmanuel,
Charles Will,	Robert Swain,
Christian Krost,	B A Bourk,
Wardwell Flanders,	H Montrosill,
Nathan Dalsheimer,	Jacob Benedick,
John C Stewart,	Joseph Aycock,
Chéri P Sarrazin,	N Marks,
Frank P Roder,	Webster Long,
John Alway,	Charles Mangin,
Joseph O Théard,	Lambert B Cain,
S C Clark,	H B Dagoret,
Jean P Barthelemy,	Pierre Faile,
Clémentine Faile,	Rudolphe Hecht,
George Merz,	Isom C Davenport,
Simon Green,	Simon Maxent,
R H Bright,	C R Milner,
Joseph McCullock,	Edward A Hall,
A Banware,	Valsin Ochmichen,
William Todt,	A Sambola,
T Dondon,	Numa Dufour,
Edward Newman,	C Dentzel,

Le grand succès obtenu par cette Association dans sa protection au moyen de la classe A, récemment, pour augmenter les affaires, l'ouverture de la Classe B, qui permet de donner une assurance nouvelle et une protection suffisante à un grand nombre de nos concitoyens. La plupart des membres de la Classe B se sont également membres de la Classe A; ce qui témoigne de leur confiance dans notre système.

La Classe B est limitée à 600 membres. On assure aussi les personnes âgées de 50 à 60 ans.

A la mort d'un membre, l'Association paie $5 pour chaque membre qui a rempli tous ses engagements, ce qui donnera, quand la liste sera pleine, un total de $3,000.

Chaque membre devra payer pour privilège d'admission $20 et déposer en outre $12 pour acquitter d'avance deux assessments.

I. N. MARKS, Président.
R. W. YOUNG, Secrétaire.

23 mars—23 mars, 4 avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

CHEMISES CHARVET.

300 douzaines Chemises toile, blanches et en couleur, de la fabrique de Charvet, célèbre dans le monde entier.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No. 46 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 avril, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin de M. G. Lavie, No 129 de la rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet, pour liquider une consignation:

300 douzaines chemises toile, blanche et en couleur, de Charvet. Le tout sera vendu en lots au gré des acheteurs.

—Egalement—

En même temps et au même endroit—Un assortiment riche d'articles de fantaisies non vendus la semaine passée et articles de toilette pour messieurs.

Les spéculateurs et les amateurs sont engagés à venir examiner ces belles chemises avant la vente.

Conditions—Comptant. 4avril—

Nos. 129 et 131 de la rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny, Troisième District.

Vente péremptoire.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No. 46 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 avril, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane—

1o. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Urquhart, Girod, Mandeville et Marigny. Le dit terrain fait partie du terrain No. 1; il a 18 pieds 3 pouces de face à la rue Urquhart, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une petite maison couverte en ardoises, ayant 2 chambres, un cabinet et galerie derrière; dans le fond, une seconde bâtisse ayant 1 chambre, 1 cabinet, galerie devant, divisée en deux, et une troisième bâtisse, dans le fond, ayant 1 chambre, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le No. 131 de la rue Urquhart.

2o. Un terrain—avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans le même district et le même îlot, faisant partie du même terrain et ayant les mêmes dimensions que la propriété ci-dessus décrite. Les améliorations sont les mêmes. Cette propriété porte le No 129 de la rue Urquhart.

Termes et Conditions.—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, et la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat). Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, les taxes de 1874 payables en 1875 et toutes les autres clauses.

N. B.—Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

4avril—

Instruments de Musique.

Installation de magasin à portes vitrées, à coulisse, vitrières, comptoirs, pupitres, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No. 46, du Passage de la Bourse—LUNDI, 6 avril, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No. 176 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades—sans réserves ou limite—un grand assortiment d'instruments de musique, comprenant en partie: pianos, violons, guitares, banjos, flûtes, harmoniums, accordéons et d'autres instruments dont l'énumération serait trop longue.

Egalement—Installations de magasin à portes vitrées, à coulisses, vitrières, comptoirs, pupitres, etc.

Conditions—Comptant. 1er avril.

No. 149 de la rue Bourgogne, entre les rues St. Pierre et Toulouse.—Aucune limite quelconque.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 avril, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain terrain—avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus—situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, St. Pierre et Toulouse. Le dit terrain a, suivant un plan, environ 18 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 pieds de profondeur, au pied français. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques ayant trois chambres au rez-de-chaussée et chambres dans la mansarde; cuisine en brique et à étages, couverte en ardoises, etc.

Termes et conditions—La moitié comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement, et la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat). Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur. L'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, les taxes de 1874 payables en 1875—et toutes les autres clauses.

L'acte de vente par devant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

N. B.—Il faut que cette propriété soit vendue au plus haut enchérisseur et elle le sera. Les capitalistes et autres sont donc invités à se présenter avant la vente. On exigera de l'acquéreur un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

29 mars—

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame Noémi Peniston vs. Clovis Coca et Arthur Coca.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,014—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, deux mai 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, ayant vingt pieds de face à la dite rue Bourbon, sur quatre-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété d'Antoine Bell, ou ayant causes, et de l'autre côté par celle de François Girod ou ayant causes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Myrtille Courcelle, par acte, au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 22 décembre 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
5avril—4t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALBERT TERRELL vs. W. FRANK WITHERELL.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 5,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-huit avril 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Villeré, Marais et Laharpe, et désignés par les numéros Trois et Quatre, d'après un plan dressé par E. Surgi, arpenteur, le 20 Janvier 1850 et déposé en l'étude de J. Agaisse, ci-devant notaire public en cette ville. Les dits terrains ayant, chacun, trente trois pieds, trois pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent cinquante pieds, trois pouces sept lignes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du mari de Sarah A. Allbridge, suivant acte au rapport de J. Agaisse, notaire public en cette ville, en date du 6 Juin 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
29 mars—4t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH JACOB vs MADELAINE NIHYBEL épouse de MICHEL SCHULTZ, et son époux.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 4,920—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt-cinq avril 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une portion de terre sise au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, étant la portion inférieure de l'ancien terrain désigné par le numéro treize de l'îlet No. trente-six, borné par les rues Annette, St. Antoine, St. Jean Baptiste ou Robertson et St. Avid ou Claiborne,

La dite portion de terre est à prendre à la distance de soixante-quatre pieds, dix pouces de l'encoignure des rues St Antoine et St Avid ou Claiborne et mesure soixante-trois pieds de face à la rue St-Avid ou Claiborne, sur trente-un pieds onze pouces de profondeur.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi qu'il appartient plus amplement d'un acte au rapport de Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 16 Février 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
29 mars—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans

Dimitry Agapitos vs Jean-Baptiste Sparicio.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,338.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, quinze (15) d'avril 1874, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé en cette ville, rue des Ursulines, entre celles Royale et Bourbon, ayant vingt-trois pieds de face à la rue des Ursulines sur cent cinquante-cinq pieds six pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété d'André Castillo, ou ayant causes et de l'autre côté par celle de Denis Delaronde, ou ayant causes.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances, sans exception aucune.

Cette propriété appartient au défenseur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur, suivant acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 7 juillet 1873.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: 1o La somme de Six-cent piastres ($600.00), montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt sur la dite somme au taux de huit pour cent l'an à compter du 7 de juillet 1873 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant (réclamé) comme honoraire d'avocat et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication.—2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère), le paiement de deux billets garantis par hypothèque sur la dite propriété, souscrits par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, en date du 7 juillet 1873, chacun de la somme de dix-sept cent piastres ($1700.00), payables respectivement à un et deux ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement.—3o Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
14mars—3t Shérif de la paroisse d'Orléans.

Estate of Louis Grevemberg.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, March 30th 1874. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of LOUIS GREVEMBERG, of in the Parish of St-Mary, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition; That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law; That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 4th day of April A. D. 1874 at 11 o'clock, A. M., at the Customhouse building New Orleans, before D. Augustin, register.

S. B. PACKARD,
United States Marshal.

31Mch April 4th—2t.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque, comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN.
E. M. DAVIS, Président,	
NUMA LANDRY, Caissier	

8janv74—an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Six portions de terre, face au Bayou St. Jean et le Chemin Coquillé, près du Toll Gate, connus sous le nom de "La Folie."

Un lot de terre avec bâtisses, améliorations, etc., etc., la maison portant le No. 332 de la rue Prieur.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville, SAMEDI, 4 avril 1874, il sera vendu à midi précis, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, les propriétés suivantes:

1o. Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rive droite du Bayou St. Jean, connu comme "La Folie," et divisé en 6 lots, numérotés de 1 à 6.

Le lot No. 1 mesure environ 125 pieds de face au Bayou St. Jean et le Chemin Coquillé, 119 pieds sur le fond, 270 pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la rue Esplanade, et 290 pieds, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du No. 2.

Le lot No. 2 mesure environ 125 pieds de face au Chemin Coquillé, 126 pieds sur le fond, 390 pieds plus ou moins sur la ligne qui le sépare du lot No. 1 et 332 pieds, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No. 3.

Le lot No. 3 mesure environ 115 pieds de face sur le Chemin Coquillé, 105 pieds 6 pouces 2 lignes sur le fond, 330 pieds, plus ou moins sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 305 pieds, plus ou moins sur la ligne qui le sépare du No. 4.

Le lot No. 4 mesure environ 115 pieds de face au Chemin Coquillé, 105 pieds 6 pouces 3 lignes sur le fond, 305 pieds, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 245 pieds, plus ou moins, le séparant du lot No. 5.

Le lot No. 5 mesure environ 108 pieds de face au Chemin Coquillé, 105 pieds 6 pouces 3 lignes sur le fond, 245 pieds, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et 211 pieds plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No. 6.

Le lot No. 6 mesure environ 106 pieds de face sur le Chemin Coquillé, 105 pieds 6 pouces 3 lignes sur le fond, 211 pieds, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, et 204 pieds, plus ou moins, sur le côté opposé.

La dite portion de terre connue comme "La Folie," est magnifiquement améliorée avec un magnifique pavillon ayant une galerie circulaire, dépenses, treille, latrines, citerne, pigeonnier, poulailler. Il y a aussi deux magnifiques viviers, ayant chacun, à peu près 600 pieds de long avec ponts, traverses et banquettes. La terre est touffue d'arbres à fruits d'une très grande variété, tels qu'orangers, pruniers, pêchers; un grand nombre d'arbres à ombrage, fleurs. La propriété est soigneusement close et dans un ordre parfait.

2o. Un lot de terre avec bâtisses, améliorations, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Johnson, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le numéro 2 et mesurant 40 pieds, 5 pouces de face à la rue Prieur, sur 99 pieds, 3 pouces de profondeur.

CONDITIONS—Pour la propriété, connue sous le nom de la Folie, premièrement décrite, l'acquéreur assumera le paiement de 2 billets, chacun de la somme de $1000, datés du 29 avril 1873, et payables à un et deux ans de leur date, et portant intérêt à huit pour cent l'an de leur date jusqu'à paiement, et la balance comptant.

Pour la propriété deuxièmement décrite, 302 de la rue Prieur, moitié comptant, balance à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt l'an de la date à parfait paiement, avec la clause habituelle de cinq pour cent (honoraires d'avocats) en cas de poursuites. Les améliorations devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Les acquéreurs assumeront les taxes de l'année 1874, ainsi que le dessèchement en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Seghers, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

PAR NASH & HODGSON.

Jolie résidence en bois, Avec grand terrain, No. 278 de la rue de l'Esplanade.

VENTE A L'ENCHERE PUBLIQUE, A longs termes et sans réserve, De consentement des parties.

PAR NASH & HODGSON,—W. I. Hodgson, encanteur—Bureaux, No 5 de la rue Carondelet—SAMEDI, 11 avril 1874, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu—

CINQ CERTAINS TERRAINS—avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus—situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Roman, Prieur et le Chemin du Bayou. Les dits terrains sont désignés par les Nos. 1 à 5 inclusivement; ils se touchent et ont ensemble 159 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 109 pieds 8 pouces 6 lignes. Le terrain No. 1 forme l'angle des rues Esplanade et Roman.

Les améliorations comprennent UNE RÉSIDENCE EN BOIS ET A UN ETAGE ET DEMI BIEN BATIE sur fondation en briques, portant le No. 278 de la rue de l'Esplanade, ayant environ 12 chambres, gaz partout, grande cour, tracée avec goût, ayant une variété d'orangers, de figuiers, de pruniers et d'arbres donnant de l'ombrage, avec écurie, remises, cuisine, dépendances, etc. Le tout est en bon état.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses habituelles d'hypothèque spéciale, d'assurance et d'honoraires d'avocat. On exigera 10 pour cent, comptant, sur le montant, au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, y compris les taxes de 1873 et jusqu'au jour de la vente, par devant Théo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

25mars—29 mars—5, 9 avr juaq à la v

Jolie résidence à étage,

Avec deux terrains,

Au coin des rues Derbigny et Kerlerec,

A longs termes,—sans limite,

Pour opérer un partage,

Vente à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureaux, No. 5 de la rue Carondelet—SAMEDI, 4 avril 1874, à midi, à la Bourse d'encan de la rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique—

DEUX TERRAINS DE PRIX avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus—situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus. Les dits terrains sont désignés sous les Nos 1 et 2 de l'îlet No 9; ils se touchent et ont chacun 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face, et ensemble, 62 pieds, sur une profondeur et façade de 100 pieds sur la rue Kerlerec. Le terrain No. 1 forme l'angle des rues Derbigny et Kerlerec. Le tout entre lignes parallèles, au pied américain, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur, daté du — mars 1874.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, à étage, couverte en ardoises et bâtisses à étage dans le fond, ayant en tout 9 chambres, cave, etc; également une vieille dépendance en bois et à étage, grande cour, etc.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses habituelles d'hypothèques spéciales, assurances et d'honoraires d'avocat. On exigera 10 pour cent, comptant, sur les lieux.

L'acte de vente, y compris les taxes de 1873 et jusqu'au jour de la vente, pardevant P. C. Cuvellier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 mars—22, 29 juaq à la v.

Estate of Ceasar Buchez.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, April 1, 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Ceasar Buchez of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts, and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 6th day of May, A. D. 1874, at 11 o'clock, A. M. at the Customhouse Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD,
April 2—May 4 United States Marshal.

Estate of Bridge & Son.
No. 1386.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, March 25th, 1874.—This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Bridge & Son, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged Bankrupts, upon their own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupts, to them, or for their use, and the transfer of any property by them are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of their estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 5th day of May A. D. 1874, at 11 o'clock A. M., at the Custom House Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD.
mch26—may5 United States Marshal

Germania Insurance Company,

Bureau, No 124 rue Commune,

NOUVELLE-ORLÉANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé...........................$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO..................Président
H. ZUBERBIER........................Vice-Président.
EMIL MAIER..........................Premier Secrétaire
H. E. MARBURG......................Second Secrétaire
F. BERGER............................Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lessassier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Greissinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Gaisser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Schorr,	R. F. Theurer.
P. Thormählen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE

"Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House",

Du 15 Novembre 1873 au 16 Mars 1874.

Recettes	$47,639 89	
Dépenses d'exploitation	9,231 25	$38,408 64
Intérêts, assurances, frais d'avocats et de Cours, et taxes		5,575 30
Réduction sur la dette		$32,833 34

Un tableau des affaires de la Compagnie, tiré le 15 novembre 1873 et distribué aux Actionnaires, portait la dette de la Compagnie à $322,641 80

La dette de la Compagnie, à ce jour, est comme suit:

Bons non libérés	$175,500 00		
Effets à payer	50,000 00		
Billets hypothécaires	30,800 00		
Solde dû à l'Associat'n d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans en C. C.	31,382 40		
Taxes arriérées	5,400 00		
	$293,082 40		
A déduire:			
Crédit au New Orleans Nat. Banking Association	$1,330 29		
Crédit au Germania Bank	1,836 80		
Montant en collection	223 85	$3,273 94	$289,808

Réduction sur la dette comme ci-dessus..........$32,833 34

R. E. & O. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1874.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Les Actionnaires qui désireront avoir de plus amples détails, sont invités à se présenter aux bureaux de la Compagnie, No. 18, rue Royale, où il leur sera fourni toute information désirée.

29 mars—3t J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Habillements de Printemps; Habillements de Printemps, Chapeaux, Chapeaux, Lingerie de Messieurs.

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos 62 et 64 de la rue Douane—SAMEDI, 4 avril 1874, à 10 heures, il sera vendu:

1000 MAINS DE LIVRES en blanc.

4 avril

PAR D. E. MORPHY.

Maïs! Maïs! Maïs!

PAR D. E. MORPHY. A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 4 avril 1874, à 11 heures et demie du matin sur la Levée, entre les rues Lafayette et Girod—pour le compte de qui il appartiendra.

250 sacs maïs débarqués du J. F. Jesse.

Conditions—Comptant. 4avril

Breakfast Bacon et Epaules.

PAR D. E. MORPHY.—A. E. MORPHY, Encanteur. Il sera vendu SAMEDI, 4 avril 1874, à 10 heures du matin, au magasin No. 108 et 110 de la rue des Magasins—pour le compte de qui il tiendra.

20 Caisses Breakfast Bacon,	marque Bouquet.	
3 Tiers. B Bacon passé au sucre.	do	Bee Hive
9 Caisses B. Bacon fourré	do	do
6 do B. do non fourré		

débarqués de l'Exporter.

Conditions.—Comptant. 4 avril.

PAR G. DE FERIET & CO.

Cheveux Naturels! Cheveux Naturels

PAR G. DE FERIET & CO—JNO. G. MONROSE, Encanteur—Bureaux, No. 50, rue Royale.—LUNDI, 6 avril 1874, à 1 heure de l'après-midi, au No. 50 de la rue Royale entre les rues Bienville et Douane, il sera vendu à enchère publique—

Cent livres de Cheveux naturels de nuance et de longueurs assorties.

Conditions—Comptant sur livraison

PAR C. E. GIRARDEY.

Quatre maisons de prix au coin des rues Prytania et Ste-Marie, et jolie maison cottage dans la rue de l'Esplanade.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 11 avril 1874, à midi, dans la salle d'encan de l'hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

1o Cette belle propriété offrant un bon placement, située dans un des plus jolis quartiers dans la partie inférieure du quatrième district, et formant l'angle des rues Prytania et Ste-Marie, dans l'îlet compris entre les rues Ste-Marie, Prytania, Urania et Colisée. Le terrain a 107 pieds de face à la rue Prytania, sur 64 pieds de profondeur et façade à la rue Ste-Marie. Les améliorations comprennent quatre maisons doubles occupées par de bons locataires et rapportant continuellement de bons loyers.

2o Cette jolie maison cottage, No. 385 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Rocheblave et Tonti. Le terrain s'étend jusqu'au chemin du Bayou. La maison est très agréable et dans un des meilleurs quartiers de résidence de la ville.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans, avec hypothèque et privilège de vendeur, 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement; et toutes les autres clauses habituelles de 5 pour cent (honoraires d'avocats) transfert de police d'assurance, paiement des taxes de 1873, par les acquéreurs, outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant MM. W. J. Castell et E. Bouny, notaires publics. 29mars—4av—tlj.

Succession de Mme Ausite Rabal, veuve de François Roubien.

Une belle maison à deux étages rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres. Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, No. 36,345.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 4 avril 1874, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 30 août 1873, et d'un ordre subséquent en date du 3 mars 1874, rendu dans la susdite succession, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

CETTE BELLE MAISON à deux étages et à mansardes, confortable et bien bâtie, No 61 rue de l'Esplanade, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres. Le terrain mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 106 pieds 7 pouces. Le voisinage est gai et très agréable pour résidence, ne le cédant en rien à aucun autre en ville.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, (divisé au gré de l'administrateur) portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège sur la propriété, avec les 5 pour cent d'honoraires d'avocat au cas de poursuites judiciaires pour en obtenir le paiement. Il sera exigé un dépôt de dix pour cent de l'acquéreur au moment de l'adjudication, à valoir sur le montant de la balance du paiement. Les améliorations devront être assurées et les polices en être transférées au détenteur des billets. L'acquéreur assumera en outre le paiement des taxes de l'année 1873, et jusqu'au jour de la vente, ainsi que la taxe de dessèchement en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Abel Dreyfous, notaire public.

22mars—28 tlj au 4 avril

VENTE SANS LIMITE, POUR PAYER DES HYPOTHEQUES.

Un grand Magasin et Demeure, en briques, au coin des rues Vieille-Levée et Quartier, près le Marché Français; la Maison à étage, No. 161 de la rue St-Philippe, près l'encoignure de la rue St-Claude.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 4 avril 1874, à midi, à la Bourse d'Encan de St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

1o Le grand magasin et demeure, en briques à étages et à mansarde, avantageusement situé, formant l'angle S. O. des rues Vieille-Levée et Quartier, près le Marché Français et l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis.

2o La maison à étage, en briques et en bois, No 161 de la rue St-Philippe, près l'encoignure de la rue St-Claude.

Pour les dimensions détaillées, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) transfert de police d'assurance, le tout garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues. Les taxes de 1873 et jusqu'au jour de la vente outre le montant de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. A. Bienvenu, notaire public.

29 mars, 21, 28 au 4 avr

VENTE SANS LIMITE.

Magasins de choix, en briques et à quatre étages, dans le Premier et le Deuxième Districts.

Par ordre des créanciers hypothécaires et des débiteurs sur hypothèques.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 11 avril 1874, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes, de prix et pouvant servir d'excellents emplacements pour le commerce—

1o Le magasin en briques et à quatre étages, dans l'îlet compris entre les rues Commune, Canal, Tchoupitoulas et Nlle-Levée, formant l'angle des rues Commune, Tchoupitoulas et Levée.

2o Le très bon emplacement pour le commerce—magasin en briques et à quatre étages, à fronts en fer No 28 de la rue de Chartres, entre les rues Canal et Douane. Le terrain a 22 pieds de face sur 65 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur. On ne saurait trouver, dans le Deuxième District, de meilleur emplacement pour le commerce en gros ou en détail.

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu, un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans—Pour la propriété d'écrite en second lieu, un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans. Les billets seront garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, par toutes les clauses ordinaires et huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, assurance des bâtisses, transfert de police et paiement des taxes de 1874 outre le montant de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

15 mars 21, 28—4 avril juaq. la date

Premier état annuel

—DE—

L'ATLAS INSURANCE COMPANY

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Au No. 152 de la rue du Canal,

Le 12 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes d'incendies	$52,641 61	
Primes de rivières	1,113 57	
Total des primes	$53,815 18	
En moins—primes non expirées	35,876 79	
Montant net des primes		$17,938 39
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$ 226 83	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 96	12,391 79
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur des propriétés foncières non grevées valant $305,450	$151,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,009 00
Actions appartenant à la compagnie	27,550 00
Bons des Etats-Unis	4,000 00
Effets à recevoir	8 226 85
Billets payables sur demande, portant 8 pour cent d'intérêt	19,350 0
Intérêt	10,442 44
Primes en voie de recouvrement	27,430 62
Effets à recevoir pour primes	300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419 70
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	3,046 75
Capital souscrit, en voie de règlement	69,451 50
	$355,942 50

PASSIF.

Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,750 80
Montant réservé pour garantir sur montant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,938 39
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,988 40
Montant réservé pour perte non réglée	5,546 60
Salaires non payés	769 11
	$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. T.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce janvier, D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public,
Au No. 33 de la rue Carondelet.

13jan—30f

ENTREPOT DE TAPIS,

17.........Rue de Chartres.........17

A. BROUSSEAU,

Importateur et Marchand en gros et en détail.

TAPIS—5000 rouleaux, anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.

RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.

BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, etc., CRIN, guimpe, peluche, etc., etc.

20 mars—6PP, DMaV